# Communiqué de Presse Janvier 2014

Naissance de l'Association AAVIVRE sa fin de vie President@aavivre.fr



De nombreux citoyens Français depuis plus de 30 ans demandent à leur pays, la France, de respecter leur façon d'envisager sa propre fin de vie. La plupart des sondages au fil des années confirment que plus de 80% des gens souhaitent une législation respectueuse de leur liberté en fin de vie. Le législateur, lui-même confronté à une inéluctable fin de vie qui souvent l'interpelle, conscient de l'importance du sujet, réfléchit à encadrer par une autre loi cette demande qui redéfinit les relations de l'individu avec la société et ses acteurs.

Un comité fondateur, reconnaissant la nécessité de réunir dès à présent et dans un autre esprit l'ensemble des personnes concernées par la fin de vie, a demandé à Pascal Landa, fils de Michel L. Landa fondateur du mouvement Français pour le **droit de mourir dans la dignité** créé en 1980 avec la naissance de l'ADMD, de créer l'Association qui Accompagne la Volonté de l'Individu à Vivre dans le Respect de son Ethique autrement appelée: *AAVIVRE sa fin de vie*.

## OBJET:

AAVIVRE sa fin de Vie a pour OBJET d'intervenir auprès des individus, du monde associatif, du monde médical, des instances administratives et politiques, des entreprises et toutes autres personnes physiques ou morales traitant de la fin de vie sur l'ensemble des territoires de la France et à l'étranger, afin de promouvoir, par tous moyens, que chacun puisse vivre sa vie à son terme dans des conditions qu'il maîtrise ou selon ses Directives Anticipées. (Article 3 des statuts)

# AAVIVRE sa fin de Vie

- Considère que la Société Française a besoin de faire face à la dure réalité de tous les aspects de fin de vie
- Propose une prise en compte globale des questions que pose la fin de vie et de réunir les divers acteurs en présence
- Accueille les associations spécialisées qui souvent ne traitent que d'un seul aspect de la fin de vie
- Ouvre un dialogue avec les individus, le monde associatif, le monde médical, les instances administratives et politiques, les entreprises et toute personne physique ou morale concernés par la fin de vie sur l'ensemble des territoires de la France et à l'étranger.
- Insiste sur le respect de la personne dans le système de santé

- Veut que chacun puisse vivre sa vie à son terme dans des conditions qu'il maîtrise ou selon ses Directives Anticipées
- Milite pour le droit de faire appel si besoin à un professionnel pour accompagner la fin de vie
- Dispense l'information pour ce qui est de la loi concernant les Directives Anticipées à toutes personnes intéressées par la fin de vie
- S'inscrit dans le mouvement mondial de Mort dans la Dignité (européen et international)
- Fera connaitre ses observations aux parlementaires concernés par l'évolution des législations
- Communiquera avec les praticiens des métiers de la santé dans leur travail d'accompagnement de la fin de vie

Organisée par région, AAVIVRE sa fin de vie développera une présence dans les hôpitaux, maisons de retraite, services de soins palliatifs et autres lieux concernés par la fin de vie. Nous espérons être considérés comme un partenaire responsable capable d'œuvrer dans la mise en œuvre d'une politique humaniste de fin de vie.

L'objectif 2014 de l'association est de réunir les militants et sympathisants en France afin d'engager des actions qui puissent faire comprendre que la vie de chacun appartient à l'individu et non pas au 'système'.

AAVIVRE sa fin de vie s'organise sur tout le territoire pour proposer des actions, de l'éducation/formation, et de l'accompagnement. Une fois installée dans son fonctionnement AAVIVRE sa fin de vie proposera des services aux adhérents leur permettant d'être assurés, dans un contexte légal, de vivre une fin de vie choisie.

#### Réflexion Elaboration, discussions, débats, forum

- Réfléchit sur la fin de vie et poursuit le mouvement pour la liberté d'un choix individuel sur sa fin de vie
- Hérite des principes énoncés dans l'article de M. Landa et des fondateurs du mouvement du 'droit de mourir dans la dignité' de 1980
- Recense les différentes formes de libertés et d'obligations dans un contexte de fin de vie responsable
- Aide l'individu à prendre conscience et être responsable de l'ensemble de son parcours de vie
- Souhaite créer un espace de parole sur les questions que chacun se pose sur la fin de sa vie
- Agira pour aider à une réflexion conciliante sur les rôles et les devoirs des acteurs de la fin de vie

## **Education**, formation

- Fait réfléchir les individus dans leur appréciation de la fin de vie
- Est une plateforme d'études sur les questions de fin de vie
- Informe sur les lois concernant la santé et la fin de vie
- Documente les options et les coûts de la fin de vie
- Communique avec les professions médicales dans un contexte de fin de vie
- Ecoute et est capable de répondre aux demandes exprimées, dans la légalité actuelle et à venir
- Forme à l'écoute et au dialogue concernant les questions de fin de vie

### Accompagnement

- Aide à la rédaction et archivage des directives Anticipées
- Incite au respect des usagers du système de santé
- Favorise une solidarité facilitant le contact entre les adhérents
- Accompagne l'individu dans sa réflexion sur sa propre fin de vie
- Informe la personne sur ses droits et devoirs/conséquences en fin de vie
- Aide à comprendre l'intérêt de la transmission des histoires de vie
- Propose des choix de lieux pour la fin de vie
- Centralise les ressources d'accompagnement de la fin de vie sans incitation

## Réponses à quelques questions

- est-ce le moment de créer une autre association ?

Oui, afin de réunir l'ensemble des acteurs dans un dialogue constructif et des actions qui permettent à chacun de vivre sa fin de vie selon ses convictions. Le Président Hollande s'est engagé à proposer une nouvelle loi, tous les citoyens d'opinions diverses doivent se réunir autour des échanges d'idées et de propositions.

- peut-on adhérer à plusieurs associations ?

Oui, notre action est complémentaire et fédérative. En adhérant à AAVIVRE sa fin de vie vous exprimez votre volonté d'intervenir dans notre société sur cette question et de pouvoir envisager votre propre fin de vie avec sérénité.

- quelle est la différence dans votre action ?

Nous souhaitons appuyer le droit de chacun de vivre comme il l'entend sa fin de vie. Nous répondrons aux motivations de ceux qui incitent à la peur de la fin de vie. Nous participerons par les moyens possibles au débat politique en respectant les interlocuteurs.

- qui fait partie de AAVIVRE sa fin de vie ?

Actuellement l'association a quelques jours d'existence. Depuis des mois les membres fondateurs réfléchissent pour s'assurer qu'ils proposent une alternative qui interpelle la société

François Hollande annonce « ... un accord le plus large possible puisse être trouvé sur un texte de loi. Je souhaite que ce texte puisse être élaboré sans polémiques, sans divisions et simplement dans l'idée qu'un cheminement est possible pour rassembler toute la société. <u>Il s'agit de permettre à toute personne majeure et consciente, atteinte d'une maladie incurable provoquant une souffrance psychologique, physique insupportable et qui ne peut être apaisée, de pouvoir demander, dans des conditions strictes, une assistance médicalisée pour terminer sa vie dans la dignité. »</u>

Mon père, Michel L. Landa n'aurait pu qu'être en accord avec ces propos, tellement proches des siens, mais il restera beaucoup à faire au sein de AAVIVRE sa fin de vie pour participer aux réflexions quant à l'élaboration de la loi à venir et voir peu à peu le bénéfice de son application, avec le concours de ses membres que je vous invite à rejoindre ...

AAVIVRE sa fin de vie c'est vous et moi agissant pour que notre société prenne en compte la demande d'une grande partie de ses citoyens